



Responsabilité d'entreprise

Les ressources humaines	38
Qualité, environnement et responsabilité sociale	42
Les engagements de la BCVs pour le Valais	44

Engagée pour ses collaboratrices et collaborateurs

La BCVs assume sa responsabilité sociale à l'égard de ses collaborateurs. Dans un contexte bancaire fortement concurrentiel, ces derniers constituent un atout essentiel pour son succès et sa pérennité. La BCVs veille donc tout particulièrement à leur offrir des conditions attractives, valorisantes et stimulantes.

Avec 542 collaborateurs dont 33 apprentis et stagiaires, la Banque Cantonale du Valais compte parmi les employeurs les plus importants du canton. Elle assume pleinement sa responsabilité sociale à leur égard.

Entreprise formatrice

Que ce soit à travers la performance des prestations, la qualité du conseil, l'accompagnement ou encore les réponses pertinentes aux attentes de la clientèle, la valeur ajoutée apportée par chaque collaborateur fait toute la différence. Ceci est d'autant plus vrai dans un secteur en pleine mutation. C'est pourquoi la Banque Cantonale du Valais accorde beaucoup d'importance à la formation et au renforcement de compétences.

En 2019, 56 personnes ont suivi une formation de longue durée en lien avec leur domaine d'activité au sein de la Banque. 1'304 jours ont été consacrés à la formation continue, soit 2.5 jours par employé. La BCVs accompagne également la préparation de ses collaborateurs pour l'obtention de leur certificat de conseiller SAQ (certification officielle des compétences professionnelles accréditée par la Confédération) à différents niveaux: que ce soit à travers la possibilité de suivre des séminaires et divers ateliers de travail ou encore des cours de préparation à l'examen oral.

La BCVs se positionne comme un acteur de référence dans le domaine de la formation des jeunes. En 2019, elle comptait, dans ses rangs, 18 apprentis et 15 stagiaires. Elle soutient l'engagement de ses collaborateurs dans la société civile que ce soit à travers des mandats privés, des engagements bancaires, des fonctions politiques, des activités militaires ou de service du feu ou encore dans les domaines culturel, sportif ou associatif au sens large. Au 31 décembre 2019, 335 mandats étaient recensés.

4^e enquête de satisfaction des collaborateurs

Depuis 2010, la Banque Cantonale du Valais réalise, chaque trois ans et avec le soutien du même prestataire, une enquête auprès de ses collaborateurs afin d'évaluer leur satisfaction au travail et de mesurer l'efficacité des mesures et actions introduites après le traitement des résultats du sondage précédent.

Ainsi, en mai 2019, l'ensemble du personnel a été invité à participer à un questionnaire. Chacun a pu, de manière anonyme, faire connaître la perception de son travail, de son environnement et de son entreprise. L'analyse des résultats a permis de constater la progression accomplie depuis 2016 et d'engager une réflexion interne sur les améliorations à apporter pour mieux répondre aux attentes professionnelles des collaborateurs tout en veillant à l'adéquation de ces dernières avec les orientations stratégiques de la BCVs. Cette synthèse ainsi que les axes d'améliorations identifiés ont ensuite été présentés par région ou par département.

Nouvelle charte d'entreprise

«Nous voulons être l'entreprise de référence en Valais» telle est la vision définie par la nouvelle charte d'entreprise élaborée par le Conseil d'administration et la Direction générale en 2019. En d'autres termes, donner envie aux collaborateurs et aux clients de travailler respectivement à et avec la BCVs. Sept valeurs clés pour renforcer son identité ont également été déterminées.

Afin de donner vie à ces valeurs, de fédérer l'ensemble du personnel autour de ce projet commun et de leur permettre de contribuer à l'évolution de l'image de la BCVs, les collaborateurs ont été invités à participer à un atelier d'une demi-journée. Ils ont ainsi pu, en groupe, recenser les bonnes pratiques actuelles, définir les mesures à optimiser ou encore identifier les actions nova-



Au total, ce sont 28 sessions qui ont été organisées pour permettre aux 542 employés de vivre cet atelier.

trices à mettre en œuvre dans le cadre de l'activité de chacune et chacun pour contribuer à faire de la BCVs «l'entreprise de référence en Valais». Les sessions se sont enchaînées du 29 octobre 2019 au

31 janvier 2020. Parmi les actions proposées et définies comme importantes par les collaborateurs dans ce cadre, la Direction générale fixera des priorités. Elle s'engage, d'ores et déjà, à assurer la mise en œuvre de ces mesures.

Charte d'entreprise - Banque Cantonale du Valais

Mission

Nous sommes un partenaire solide, responsable et compétent et offrons les prestations d'une banque universelle, proche et moderne, principalement sur le marché valaisan ou en lien avec le Valais.

Vision

Nous voulons être l'entreprise de référence en Valais.

Valeurs

1. Éthique

Nous nous engageons dans notre profession à respecter les valeurs humaines, les principes éthiques et les réglementations. Nous sommes soucieux de préserver la réputation et la confiance dont jouit la BCVs.

2. Professionnalisme

Nous faisons preuve de compétence, d'engagement et de professionnalisme dans notre activité quotidienne.

3. Flexibilité et agilité

Nous savons nous adapter et répondons aux besoins de la clientèle et de nos collègues. Nous sommes dynamiques

et apportons des solutions modernes en adéquation avec les demandes exprimées.

4. Proximité

Notre priorité est d'être disponibles et de nous investir dans une relation de proximité avec nos clients en leur offrant de manière personnalisée et décentralisée tous les services et prestations bancaires.

5. Innovation et durabilité

L'innovation et la digitalisation dans une perspective de durabilité font partie des priorités stratégiques. Le développement et l'intégration des nouvelles technologies nous permettront d'optimiser notre modèle d'affaires et de répondre aux attentes de nos clients.

6. Communication de qualité

Nous faisons preuve d'une communication ouverte, respectueuse et basée sur l'écoute. Nous nous engageons à assurer un suivi de qualité.

7. Égalité des chances entre femmes et hommes

Nous offrons les mêmes possibilités d'évolution de carrière et de formation aux femmes et aux hommes. Nous assurons des salaires équivalents aux personnes occupant des fonctions similaires, avec un niveau d'expérience comparable.

Les collaboratrices et collaborateurs BCVs en un clin d'œil

542 collaborateurs

dont 249 femmes (46%)

Ce qui représente :

472,6 emplois à plein temps

42 ans

de moyenne d'âge

14 ans

d'ancienneté
moyenne



33

apprentis
et stagiaires

1304 jours
de formation continue
en 2019

La mixité au sein de la BCVs

Convaincus que la mixité est un facteur clé de succès, le Conseil d'administration et la Direction générale se sont fixé comme objectif d'augmenter le nombre de femmes occupant des postes de conduite. Plusieurs mesures seront instaurées en 2020 que ce soit, par exemple au niveau de la flexibilité du travail ou de l'accompagnement des femmes.

Afin d'optimiser les conditions cadres favorisant les postulations des femmes pour des fonctions de management, un atelier a été organisé en juin. Une quarantaine de femmes, responsables de conduite ou faisant partie de la relève, ont été invitées à une matinée de réflexion et d'échange animée par une spécialiste du recrutement des femmes cadres. La matinée fut riche et a permis aux participantes de partager leurs expériences respectives, d'identifier les freins ren-

contrés que ce soit au niveau personnel ou de l'entreprise ou encore de définir des mesures concrètes à implémenter à court et moyen termes.

La BCVs est également sensible à l'égalité salariale. En février 2013, elle a d'ailleurs obtenu *le label equal-salary*. Elle fut la première entreprise valaisanne, la première banque en Suisse et l'une des deux premières entreprises cotées à la Bourse suisse à recevoir cette certification. Cette reconnaissance, décernée par la Fondation *equal-salary* à Vevey, prouve qu'en matière salariale, la BCVs offre des opportunités égales aux femmes et aux hommes et s'efforce d'améliorer continuellement la situation. Une nouvelle analyse de l'égalité salariale conforme aux dispositions de la loi fédérale sur l'égalité récemment entrée en vigueur est planifiée en 2020.

Les participantes ont travaillé par groupes avant de terminer la matinée par une phase de mise en commun et de priorisation.



Engagée en faveur de l'environnement et de la qualité

Soucieuse de l'environnement, la Banque Cantonale du Valais pratique de longue date une politique active et concrète en matière de développement durable et de responsabilité citoyenne. Elle a franchi un pas supplémentaire dans ce domaine en se dotant d'une nouvelle entité exclusivement dédiée à ce secteur.

Le modèle d'affaires de la BCVs repose également sur des valeurs de pérennité et de durabilité. Les préoccupations environnementales et sociales occupent ainsi une place de choix dans la philosophie de l'entreprise. Preuve en est, elle s'est dotée en 2019 d'une nouvelle entité exclusivement consacrée à ces questions.

Exemplaire, responsable et respectueuse de son environnement, la BCVs est titulaire de labels attestant de sa gestion adéquate de la qualité (*ISO 9001*), de la maîtrise de son impact environnemental (*ISO 14001*), de ses efforts pour le diminuer (*Swiss Climate CO₂e¹*) et de son caractère à la fois performant et citoyen (*Valais excellence*). La Banque s'emploie en permanence à conserver ces certifications exigeantes, soumises régulièrement à réévaluation, garantes de la valeur ajoutée pour ses différentes parties prenantes : ses actionnaires, ses collaboratrices et collaborateurs, sa clientèle et l'économie valaisanne.

Certification *Swiss Climate*

La BCVs s'engage à relever le défi climatique. Une politique climatique durable augmente la force innovatrice de l'économie et lui permet d'accéder à de nouveaux marchés.

Pour la BCVs, il s'agit, dans ce contexte, de tenir compte du caractère supportable pour l'économie des mesures qui contribuent à réduire les émissions de CO₂. La politique climatique ne peut cependant être performante que si elle renforce la compétitivité de production des biens et services. La BCVs promeut, dans son activité, l'utilisation de solutions qui contribuent à la réduction des émissions de CO₂, en termes d'acquisition d'équipements ou de fournitures et en sensibilisant les collaborateurs à cette problématique.

Elle est accompagnée dans cette démarche par l'entreprise *Swiss Climate SA* à Berne et audité par l'organisme indépendant SGS, Société Générale de surveillance SA, basé à Zürich.

Le label *Swiss Climate* atteste de la réduction des émissions de l'entreprise ainsi que des efforts permanents et des investissements entrepris dans ce but.

Réduction de 35 % des émissions de CO₂ par employé en 8 ans

En mai 2011, la BCVs a obtenu la certification «*Swiss Climate bilan CO₂ - catégorie bronze*». Cette première phase a consisté à établir un bilan carbone de la BCVs et à définir des mesures de réduction d'émissions des gaz à effet de serre.

Une année plus tard, elle a passé avec succès la deuxième étape, intitulée «*CO₂ optimisé argent*». Cette catégorie suppose des participations dans des projets de réduction d'émissions internes ou externes à l'entreprise.

En 2019, la BCVs a renouvelé, avec succès et pour la huitième fois, sa certification en catégorie argent «*CO₂ optimisé*». Les émissions de CO₂ par employé, engendrées par les activités de la Banque, ont ainsi pu être régulièrement réduites. Concrètement, depuis 2010, année de lancement du processus de labellisation, elles ont diminué de plus de 35% soit au-delà de l'objectif de 25% initialement fixé. Cette performance a été réalisée alors que le développement des activités de la BCVs a conduit à une hausse de surfaces.

Label *Valais excellence*

Ce label a été créé pour distinguer les entreprises valaisannes à la fois les plus performantes et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental et désireuses de tendre vers une amélioration constante de leurs produits et services. Il apporte des garanties aux consommateurs : l'origine «*100% Valais*» de l'entreprise, son engagement dans une démarche citoyenne à l'égard du Valais et de ses habitants ainsi que la double certification *ISO 9001:2015* (systèmes de management de la qualité) et *ISO 14001:2015* (systèmes de management environnemental).

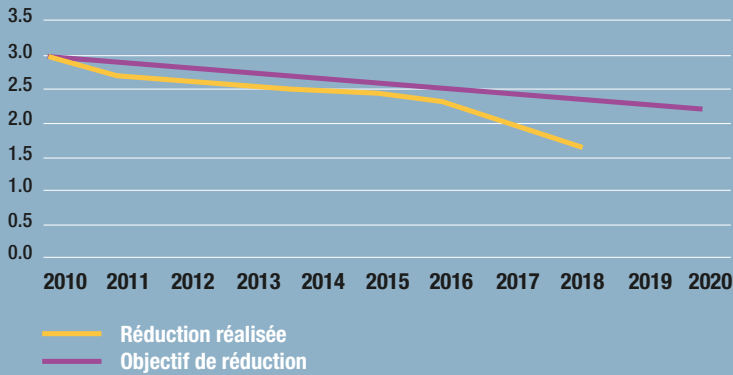
La Banque Cantonale du Valais a obtenu ce label en 2009. Depuis et conformément aux règles établies, elle a été audité chaque trois ans. Sa certification a ainsi été renouvelée en 2013, 2016 et 2019.

¹ Le «e» signifie «équivalent» et indique que tous les gaz à effet de serre sont convertis en équivalent CO₂.

La BCVs poursuit son engagement pour réduire son impact environnemental.

Depuis 2010, année de lancement du processus de labellisation, les émissions de CO₂ par employé, engendrées par les activités de la Banque, ont diminué de plus de 35% soit au-delà de l'objectif de 25% initialement fixé.

OBJECTIF DE RÉDUCTION ET ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS t. CO₂/ETP



DÉPLACEMENTS D'AFFAIRES

représentent 7% du bilan carbone de la BCVs

54.5
t. CO₂

Réduction d'émission CO₂

-20%

par rapport à 2017

Part des déplacements professionnels respectueux du climat

68%

de la distance parcourue



TRAJETS PENDULAIRES

représentent 47% du bilan carbone de la BCVs

374.4
t. CO₂

Réduction d'émission CO₂

-11%

par rapport à 2017

Part des trajets pendulaires respectueux du climat

22%

Moyenne des trajets pendulaires respectueux du climat en Suisse: 47%



CHAUFFAGE

représente 40% du bilan carbone de la BCVs

315
t. CO₂

Réduction d'émission CO₂

-9%

par rapport à 2017

Part énergie renouvelable

14%

Moyenne des ménages suisses: 18.4%



CONSOMMATION DE PAPIER

représente 4% du bilan carbone de la BCVs

39
t. CO₂

Réduction d'émission CO₂

-12%

par rapport à 2017

Part du papier recyclé

9%

par rapport à 2017

Engagée pour le Valais et sa population

L'engagement de la BCVs en faveur des Valaisannes et des Valaisans dépasse le seul cadre économique. S'il se traduit sous différentes formes, il s'articule autour d'une volonté forte : apporter une contribution tangible et fidèle à ses valeurs.

Sponsoring et soutien

Chaque année, la BCVs soutient de nombreux événements ou sociétés que ce soit dans le domaine social, culturel, sportif ou encore académique. En 2019, ce sont 793 clubs, associations ou rencontres animant la vie locale dans toutes les régions du canton qui en ont bénéficié. Cet engagement se matérialise sous différentes formes. Il peut s'agir d'une aide financière comme un don, une cotisation ou un contrat de partenariat pour les manifestations de plus grande envergure.

Qu'elle soit visible ou de nature plus confidentielle, la démarche de la BCVs s'inscrit dans une perspective d'objectifs de communication et d'image. Le partage de valeurs communes, notamment de proximité, constitue la pierre angulaire de sa politique de sponsoring.

Le *Grand Raid BCVs* constitue un bel exemple de cette démarche. Ce marathon du vélo tout-terrain, mondialement réputé, fait partie de l'*Alpine Cup*, un trophée réunissant quatre épreuves marathon inscrites à l'UCI. Les organisateurs proposent aux 2'500 participants quatre parcours de longueur différente pour rallier l'aire d'arrivée commune de Grimentz.

Pour la quatrième année consécutive, la Banque Cantonale du Valais a associé son nom à cette grande épreuve sportive. Ce partenariat traduit non seulement la volonté de soutenir un événement majeur du canton, mais également de valo-

riser des valeurs communes partagées par la BCVs et véhiculées par cette course exceptionnelle: compétence, compétitivité, engagement, dynamisme, persévérance et jeunesse.

Outre des manifestations sportives populaires, elle soutient également des clubs ou équipes emblématiques du canton à l'image du *FC Sion* ou du *EHC Viège*. Partenaire principale de ce dernier depuis la saison 2013-2014, la BCVs a renforcé son lien de proximité en proposant au sein de la nouvelle patinoire un espace convivial réservé aux abonnés du club : le *WKB Lounge*.

La BCVs fait également partie du groupe restreint des partenaires principaux des rendez-vous incontournables du canton comme la *Fête nationale de la race d'Hérens* ou la *Foire du Valais*. Lors de cet événement majeur pour l'économie cantonale, la Banque revêt différentes casquettes et s'affiche comme partenaire du *Rendez-Vous Économique*, de la *Journée de l'Énergie* ou encore de l'*Espace Tribus*, scène pour les jeunes artistes de la région.

La BCVs est aussi présente aux côtés des organisateurs de nombreux rendez-vous musicaux et culturels comme par exemple *Sion sous les Étoiles*, *l'Open Air de Gampel* ou encore le *Sion Festival* sans oublier la *Fondation Pierre Gianadda*, haut lieu de l'art à l'échelle internationale.





Les représentants des lauréats 2019 en compagnie du Conseil de la Fondation du 100^e de la BCVs: Pascal Perruchoud, Président, Oliver Schnyder, Vice-président, Thierry Cornut, Mario Kalbermatter et Pierre-Alain Griching, membres et Lysiane Tissières, administratrice.

Collection d'art de la BCVs

Peintures, sculptures, mosaïques ou encore céramiques, la Banque Cantonale du Valais possède une collection parmi les plus complètes et les plus représentatives de l'art pictural et monumental valaisan, de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui. A travers sa politique d'achat d'œuvres d'art, elle souhaite constituer un patrimoine tout en apportant une aide aux artistes.

Pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, la BCVs a créé une galerie virtuelle art.bcvs.ch qui présente une partie des 570 tableaux qu'elle possède. Régulièrement enrichie, elle permet ainsi de découvrir de magnifiques pièces, témoins de la richesse et de la diversité de la création artistique valaisanne.

La Fondation du 100^e

En vue de parfaire sa mission auprès de la population valaisanne, la Banque Cantonale du Valais soutient activement les initiatives ou les actions remarquables dans les domaines humanitaire et social ainsi que les jeunes talents à travers sa Fondation du 100^e.

Dotée aujourd'hui d'un capital d'un million de francs, cette fondation a distingué 136 personnes ou associations et distribué des prix pour un montant total de 609'500 francs.

En 2019, elle a récompensé 8 lauréats pour un montant total de 29'000 francs.

Le prix humanitaire et social, d'une valeur de 20'000 francs, a été attribué à quatre associations actives en Valais:

- **Secours d'hiver du Valais romand** – 5'000 francs
L'antenne Valais romand du Secours d'hivers s'efforce d'atténuer les effets de la précarité en soulageant les budgets serrés des ménages et en remédiant aux situations d'urgence.

- **As'trame Valais** – 5'000 francs
Cette association soutient les familles qui traversent une rupture des liens d'attachement en raison d'un décès, de maladies graves au sein des familles ou de séparation des parents.
 - **ESPAS – Espace de soutien de prévention-abus sexuels** – 5'000 francs
Fruit de la fusion des associations Familles Solidaires et Faire le Pas, ESPAS propose un soutien spécialisé dans le domaine des abus sexuels.
 - **Oberwalliser Verein für Sterbe- und Trauerbegleitung** – 5'000 francs
Cette association haut-valaisanne accompagne, soutient et conseille les mourants et leurs proches, quelle que soit leur origine religieuse, politique ou ethnique, dans le cadre d'activités de soins ambulatoires et bénévoles.
- Quatre jeunes talents valaisans ont également été soutenus, par l'intermédiaire du prix jeunesse, à hauteur de 9'000 francs:
- **Le duo Anthony Fournier (24 ans) & Fanny Monnet (23 ans)**, musique classique, Sion/Vollèges – 3'000 francs
 - **Aurélia Loser (24 ans)**, équitation, Crans-Montana – 3'000 francs
 - **Gaëlle Fux (13 ans)**, badminton, Brig – 3'000 francs